DEGUINE, J.-P., FOK M., GABOREL C. (éditeurs scientifiques) 2000. Rôle et place de la recherche pour le développement des filières cotonnières en évolution en Afrique. Actes du séminaire, Montpellier, France. 1er-2 septembre 1999, Cirad. Montpellier, France, Cirad, Colloques, 238 p.

Pas de développement durable sans agriculteurs responsables

D. CORNET

Afdi (Agriculteurs français et développement international), Touraine, France

Résumé. Pas de développement durable sans agriculteurs responsables. La privatisation programmée des sociétés cotonnières intégratrices présentée comme inéluctable ne risque-t-elle pas de fragiliser le mouvement paysan naissant ? Pas de développement sans agriculteurs responsables. Certes mais il faut laisser le temps aux syndicats de producteurs de s'organiser, de préparer la formation de cadres paysans qui progressivement assureront la co-gestion de la filière. L'exemple des pays d'Europe comme la France montre que la montée en puissance du mouvement paysan fut précédé d'une formation de base généralisée à toute les communes, de lois et d'une volonté des élus et de l'Etat. Si le système actuel doit changer, l'évolution doit être progressive, tout en garantissant aux paysans que la libéralisation soit précédée de systèmes garantissant l'accès au crédit et à la qualité des intrants. La recherche doit accompagner ce mouvement en assurant un développement progressif, durable, peu coûteux en intrants (engrais, semences, traitement), protecteur du capital du sol. Ces progrès ne seront compris et adoptés par les agriculteurs que s'ils sont associés étroitement à la démarche.

Les conditions essentielles pour bâtir un développement durable de la filière

La production de coton fournit la ressource essentielle du budget du Mali. A ce titre, elle est l'objet de la plus grande attention et mobilise les énergies essentiellement sur la production. La recherche produit les moyens de performance, les variétés, la protection et la fertilisation. Sans aucun doute, les connaissances et le matériel végétal disponibles permettent d'atteindre un potentiel bien supérieur aux 1 500 kg/ha de coton-graine. Or pendant la période de 1994 à 1999, le Mali, qui compte parmi les meilleurs rendements africains, voit son rendement moyen par hectare baisser. Ce constat est général pour la plupart des pays d'Afrique, à l'exception de la Guinée. Ce paradoxe, l'amélioration des techniques et la diminution des rendements, met en évidence une incohérence forte. Il existe donc des verrous à faire sauter pour améliorer la productivité grâce à la prise en compte des progrès du savoir apportés par la recherche.

En reprenant les principaux paramètres qui donnent le résultat final, il est possible d'identifier quelques leviers essentiels sur lesquels il faudrait agir pour valoriser les acquis de la recherche.

Une approche globale du système

La formation et l'information des producteurs aux sujets techniques leur permettant de dépasser le rôle d'exécutants pour devenir des acteurs à part entière de la filière du coton s'impose. Le but est d'utiliser en année n + 1 les conclusions issues d'une observation globale et exhaustive de l'année n.

La recherche, à son niveau, remplit sa mission dans ce domaine, parfois même anticipe. C'est l'exemple de ce ravageur du coton, la chenille de la capsule, pour lequel la recherche avait prévu l'apparition de la résistance à la cyperméthrine et préconisé les matières actives de substitution. Pourtant, des catastrophes ont été enregistrées et les agriculteurs pénalisés. Manifestement, il y a un maillon manquant entre la recherche et les producteurs.

Un cas concret évocateur

Lors de la récolte du coton en 1997 au sud du Mali, les producteurs constatent une baisse alarmante des rendements dans certaines zones traditionnelles, dans la région de Koutiala. L'agent responsable de la catastrophe est identifié depuis plusieurs mois par les agriculteurs. *Heliothis armigera*, la chenille de la capsule est un parasite habituellement associé à la culture du coton. Connue depuis toujours par les cotonniers qui la combattent régulièrement par des méthodes chimiques, la chenille est, semble-t-il, devenue insensible aux traitements habituels (la cyperméthrine). Dans l'esprit des producteurs, la suspicion s'installe sur la qualité de la matière active qui leur est fournie. Au printemps 1998, désireux d'en avoir le cœur net, ils demandent à l'Afdi de procéder à l'analyse d'échantillons de deux produits qui leur sont vendus. Réalisée par le laboratoire de Touraine, la recherche et le dosage des matières actives annoncées ne révèle rien d'anormal, hormis un léger sous-dosage à 26 g de cyperméthrine au lieu des 30 g annoncés dans l'un des produits, le sherdifos. Le second échantillon révèle une teneur de 32 g de cyperméthrine, le cyperfos. La rencontre de spécialistes en France, au Cirad et au Mali, à la station de N'Tarla, et la lecture d'articles techniques indiquent aux agriculteurs du Sycov que le problème est ailleurs. La résistance de la chenille à la cyperméthrine, déjà signalée depuis plusieurs campagnes dans d'autres bassins cotonniers, en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso, serait devenu le facteur limitant. Forts de cette information, les producteurs négocieront la fourniture dans quelques régions de la zone cotonnière d'une autre famille d'insecticides, l'endolsulfan, destinée à briser en début de saison l'expansion des souches d'*Heliothis* résistantes en employant la technique de la lutte étagée ciblée (lec).

L'exploitation minière du potentiel ou la durabilité de la ressource ?

En dehors des accidents ponctuels dus à une attaque parasitaire non maîtrisée, la tendance lourde de 14 pays sur 15 est à la stagnation ou à la baisse des rendements, seule la Guinée fait exception avec une relance récente de la production, les sols pour le coton sont neufs mais l'organisation est peut-être à modifier. La productivité a tendance à baisser alors que la connaissance et la technicité progressent, ce constat pose le problème de la durabilité de la ressource.

Le Mali a des sols réduits à 0,6 % de matière organique, le brûlage des résidus de récolte est systématique, les sols sont soumis à l'érosion, des restitutions par les engrais sont inférieures aux exportations. Ce schéma s'inscrit dans un processus d'exploitation minière des ressources et dans un appauvrissement du potentiel pour les générations futures. Des études de la Banque mondiale ont montré que pour la culture du coton, la perte de fertilité est équivalente à la valeur de la récolte payée au producteur. Dans ce contexte, il serait urgent d'étudier des systèmes plus « fermés », qui permettraient au moins de conserver le potentiel agronomique malgré les exigences du coton (les rotations, les plantes améliorantes, l'élevage, l'érosion).

Mise en œuvre de connaissances nouvelles

En ce qui concerne les problèmes ponctuels, la réponse est assez facile dans le sens où il s'agit d'organiser la circulation de l'information. Les réseaux existent : les organismes intégrateurs, le syndicat et les associations villageoises. Il reste à faire des connexions mais comme les intérêts sont communs à tous les échelons de la filière, il ne devrait pas y avoir de grosses difficultés. Il faut saluer à ce sujet le travail réalisé avec des moyens modestes par l'Observatoire du coton et l'impact de sa publication, l'*Echo des cotonniers*.

En ce qui concerne l'approche plus globale du système, une information descendante n'est certes pas suffisante. Pour que la dégradation de la fertilité ne soit pas perçue comme une fatalité, ce sont les producteurs eux-mêmes qui doivent accéder à une formation minimale qui leur permettra de comprendre les phénomènes. C'est à ce prix qu'ils auront la capacité de réaction nécessaire à la mise en œuvre des réponses les mieux adaptées.

Pour étayer leur analyse, les agriculteurs de l'Afdi se fondent sur une expérience solide forgée par des décennies d'organisation professionnelle en France. Bien entendu, il s'agit du point de vue d'agriculteurs qui n'ont pas de formules miracles ni de modèles à proposer. « Nous montrons ce que nous faisons avec nos réussites et aussi nos échecs » déclarent-ils.

L'agriculteur : un maillon essentiel de la filière

En France, les exploitations, partant dans les années 50 d'une situation agro-alimentaire nationale déficitaire, ont bâti une agriculture qui contribue à l'autosuffisance alimentaire de l'Europe avec des produits variés et de qualité. Cette expérience n'est sûrement pas automatiquement transposable à d'autres régions du monde. Néanmoins, examinons les idées qui s'affrontaient en France dans les années 60.

Certains ne voyaient le salut des agriculteurs que dans la lutte des classes, quitte à transformer l'agriculture en « champs de bataille idéologique ». Le risque était grand de voir naître autant de structures syndicales qu'il y avait de courants politiques ou philosophiques. La Fnsea et le Cnja ont échappé de peu à ce démantèlement.

De même, chaque fois qu'un problème était mal résolu ou mal compris, des dirigeants (démagogues) essayaient de créer un nouveau syndicat en opposition aux décisions prises. Ces comportements ont heureusement été assez rares.

Les organisations professionnelles (Opa) ont ainsi évité l'émiettement qui conduit à la surenchère revendicative, à l'impossibilité de s'organiser et finalement à l'impuissance. D'autres, majoritaires, heureusement moins radicaux et également soucieux de la défense de la profession, considéraient que l'agriculteur n'était qu'un maillon de la chaîne agro-alimentaire et recherchaient le consensus.

Partage des gains de productivité et protection du capital sol

Les agriculteurs et les pouvoirs publics ont inventé des formules qui permettaient aux filières de s'organiser pour que les différents maillons soient rentables avec des garde-fous pour éviter les trop grands écarts et une protection régionale efficace, le marché commun européen.

Il fallait que l'information circule afin que le progrès technique se vulgarise, qu'il y ait accord entre la recherche fondamentale, les instituts, les adhérents aux organismes de vulgarisation, pour assurer la faisabilité des techniques nouvelles.

L'autre impératif résidait dans la récompense des efforts de tous les acteurs d'une filière par le partage des gains de productivité. La terre, outil, mais aussi patrimoine doit être conservée en bon état. « Nous l'empruntons à nos petits enfants ». Cette vision patrimoniale du sol en a gêné plus d'un, tentés qu'ils étaient d'exploiter sans retenue et sans souci du lendemain, comme on le ferait dans une mine. Aujourd'hui, après plus de 30 ans d'agriculture intensive, le potentiel est toujours là malgré des disparités selon les régions. Ce qui n'empêche pas de rechercher les pratiques qui nous permettraient d'améliorer la situation et de rattraper les erreurs commises (l'agriculture durable). De gérer en « bon père de famille » comme le stipulaient les anciens baux ruraux. En revanche, l'expérience montre que le partage de la valeur ajoutée n'est jamais acquis. Pour les producteurs, l'équité au sein de la filière souvent remise en cause fait l'objet de négociations perpétuelles.

De la mondialisation à la parcelle du paysan

Finalement, les producteurs de coton ont les mêmes défis à relever, dégager un revenu convenable pour les producteurs, conforter la rentabilité de la filière entière, tout en préservant jalousement la capacité de production du sol. Ce sol qui doit assurer l'alimentation des générations futures. Ces trois idées fortes sont inséparables, la première concernant le revenu des planteurs conditionne la réussite des deux autres.

En effet, si les paysans sont acculés à la misère, cela peut les conduire à la révolte pure et simple, mais aussi

d'une manière plus insidieuse à la désaffection envers le coton, à l'appauvrissement du sol faute de moyens et à terme à l'écroulement de l'économie. Il faut donc trouver un rapport correct entre le prix et le coût, une recherche et une vulgarisation au service d'une évolution agricole équilibrée.

Se développer avec l'appui des pays riches

Le problème évoqué a aussi une dimension politique internationale qui ne peut être ignorée. La mondialisation des échanges a des effets pervers, elle oblige à vendre des produits au cours mondial sans tenir compte des coûts de production, des problèmes sociaux engendrés et de la dégradation des sols.

Si les pays riches ont les moyens de compenser l'insuffisance du prix de vente et de financer des mesures agro-environnementales, tous les Etats n'ont pas ces moyens, et les situations vont se figer, voire s'aggraver. Ils n'ont pas non plus les moyens diplomatiques de faire entendre leur voix avec suffisamment de force dans les négociations pour se protéger.

Il n'y aura pas dans le monde de développement harmonieux sans un minimum d'équité entre les pays. La stabilité du monde est à ce prix. Mais tous ces problèmes géopolitiques ne doivent pas faire oublier la responsabilité de chaque Etat dans le développement durable de son agriculture. A l'échelle de la production de coton, la mise en œuvre de mesures pratiques peut accompagner la montée en puissance de la production.

De nouvelles pistes

Plusieurs pistes peuvent être étudiées par les partenaires de la filière coton :

– la création dans le cadre d'accords interprofessionnels (contrats-plan), de commissions agronomiques tripartites associant à la même table les sociétés intégratrices, les organisations syndicales et la recherche préalablement aux appels d'offre. L'objectif est d'avoir accès à une information directe venant de la recherche par un canal officiel ;

– la création de groupements techniques villageois d'observations et de formation, qui associent visites commentées de parcelles d'essais et de champs cultivés avec restitution des résultats et débats entre services techniques et producteurs en morte saison. Ces forums techniques villageois peuvent être aussi l'occasion pour les chercheurs de venir parler de leurs travaux et de noter les observations des producteurs ;

– la mise en réseau des informations collectées sur l'ensemble d'un bassin cotonnier en confortant ce qui existe (Observatoire du coton, revues professionnelles). La diffusion de l'information par l'intermédiaire de commissions agronomiques inter-Etats mais aussi par des émissions de radios comprises et reçues par tous (entretien avec des techniciens, des chercheurs, reportages et informations sur d'autres régions de production dans le même pays ou chez les voisins) ;

– l'instauration d'une représentation paysanne des producteurs de coton (issue du canal syndical) au conseil d'administration du Cirad pour participer à l'orientation des recherches.

Qu'est-ce l'Afdi ?

L'Afdi (Agriculteurs français et développement international), créée en 1975 par les organisations agricoles françaises, Opa, Fnsea, Cnja, Apca, Cnmcca, est un mouvement professionnel militant : les échanges paysans sont au cœur de son action. En mobilisant des hommes et des femmes d'expérience, des moyens financiers, en sollicitant l'engagement des Opa, Afdi pose les bases d'une alliance paysanne durable par delà les frontières.

Siège de l'Afdi : 11, rue de la Baume, 75008 Paris, téléphone : 01 45 62 25 54, fax : 01 42 89 58 16

couriel : afdi.nationale@globenet.org

Afdi-Touraine : Maison des agriculteurs, 9 bis, rue A. Fresnel, 37173 Chambray-lès-Tours Cedex,

téléphone : 02 47 28 30 02, fax : 02 47 28 79 36, couriel : afditouraine@wanadoo.fr.

L'Afdi au Mali : quartier hippodrome, téléphone : 223 21 35 64, fax : 223 21 35 65

couriel : afdimali@afib.com.